

<b>Zeitschrift:</b>	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
<b>Herausgeber:</b>	Université de Lausanne, Faculté des lettres
<b>Band:</b>	8 (1965)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Cérémonie de collation du grade de docteur honoris causa à monsieur Marcel Raymond, professeur à la faculté des lettres de Genève, 18 février 1965
<b>Autor:</b>	Biaudet, Jean-Charles
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-869836">https://doi.org/10.5169/seals-869836</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

CÉRÉMONIE DE COLLATION  
DU GRADE DE DOCTEUR HONORIS CAUSA  
A MONSIEUR MARCEL RAYMOND,  
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE GENÈVE

*18 février 1965*

Sur la proposition de la Faculté des Lettres, l'Université de Lausanne a conféré le grade de docteur honoris causa à Monsieur Marcel Raymond

*en reconnaissance pour son œuvre créatrice,  
où le souci très attentif de l'art  
s'unit aux plus hautes inquiétudes de l'esprit.*

Au cours de la cérémonie publique, M. le Doyen Jean-Charles Biaudet et M. le professeur Marcel Raymond ont pris successivement la parole.

*Adresse de M. Jean-Charles Biaudet :*

Mon cher Collègue,

Au moment de célébrer votre gloire, je me sens également confondu par la grandeur du sujet et — il est permis de l'avouer — par l'inutilité de la chose. Membre de l'Académie royale de Belgique, Docteur honoris causa des Universités de Montpellier, de Nancy, d'Aix en Provence, de Liège, de Glasgow, de Rome, vous ne m'en voudrez pas, j'en suis sûr, si je ne répète pas l'éloge justifié

qu'à l'envi ont prononcé de vous tant d'autres déjà et si je me borne à retracer seulement, et brièvement, une carrière et une œuvre qui sont à tous présentes.

Monsieur le Conseiller d'Etat,  
Monsieur le Recteur,  
Mesdames, Messieurs,

M. Marcel Raymond a fait ses études à Genève et à Paris, études couronnées, en 1927, par sa grande thèse de Sorbonne : *L'influence de Ronsard sur la poésie française, 1550-1585*, doublée d'une *Bibliographie critique de Ronsard en France*, œuvre à la fois d'érudition et de critique qui marque une étape capitale dans la connaissance de la poésie française du XVI<sup>e</sup> siècle. M. Raymond est alors lecteur de français à l'Université de Leipzig, avant d'enseigner à Genève, pendant quelques années, au Gymnase des jeunes filles. C'est là que l'atteint, en 1931, un appel de l'Université de Bâle, qui lui confie la chaire de littérature et de civilisation françaises, qui, sous la forme d'un enseignement en français, est une création nouvelle. Le séjour à Bâle ne durera que cinq ans, au regret non seulement des étudiants de la Faculté des Lettres mais aussi, je le sais de source sûre, de nombreux étudiants en médecine qui, comme leurs camarades, se pressaient aux cours du professeur genevois. Mais c'est que Genève précisément a besoin de lui : en 1936, M. Raymond succède à Albert Thibaudet et c'est de Genève désormais que, pendant plus de vingt-cinq ans, son influence rayonne au-delà de nos frontières.

Des étapes de son œuvre, nous ne retiendrons que les principales. Après l'étude savante de la poésie du passé, M. Raymond s'oriente vers la poésie moderne et il fournit, en 1933, avec *De Baudelaire au Surréalisme*, la première étude suivie du développement d'une période particulièrement féconde de la poésie française. Le succès de ce livre, qui s'est sans cesse renouvelé depuis lors, confère à son auteur une place maîtresse dans la critique. Avec *Génies de la France* en 1942, *Paul Valéry et la tentation de l'esprit* en 1946, *Baroque et Renaissance poétique* en 1955 et, tout récemment, l'année dernière, *Vérité et Poésie*, M. Raymond donne une série d'essais d'une richesse d'intuition et d'une qualité d'analyse exceptionnelles.

Ce n'est pas tout : M. Raymond a pris encore, dès 1956, avec Bernard Gagnebin, la direction de l'édition des *Oeuvres complètes* de Jean-Jacques Rousseau dans la « Bibliothèque de la Pléiade ». Il consacre à cet auteur plusieurs années de travail, assurant le commentaire littéraire du premier volume, *Les Confessions et autres textes autobiographiques*, qui a paru en 1959, réunissant ensuite plusieurs études en un volume indépendant : *Jean-Jacques Rousseau, la quête de soi et la rêverie*, en 1962, si bien qu'il est permis d'affirmer que le visage de Rousseau est sorti rajeuni de ses mains, plus vivant et plus vrai. Et je devrais mentionner encore telle ou telle édition de texte, telle anthologie, travaux dans lesquels, toujours, l'érudition est mise au service d'un goût vécu et communicatif des lettres.

Car c'est là le trait dominant de l'œuvre de M. Raymond : savante, rigoureuse, souvent érudite, elle domine ses propres moyens et les porte plus haut : jusqu'à un pouvoir de saisie globale et d'évocation intime des auteurs et des œuvres qui leur rendent la vie et ne s'adressent pas seulement aux spécialistes mais en font le délice des lettrés. L'activité critique de M. Raymond se distingue par un rare équilibre entre la connaissance des motifs spirituels les plus profonds et le sens de la qualité littéraire dans ce qu'elle a d'unique. Sa pénétration philosophique ne méconnaît pas un instant le charme du langage ; son souci des modes de la pensée et de la vie de l'âme sait en déceler l'expression dans l'accent et le rythme d'un texte ; il sonde les cœurs, mais c'est par la voix de la poésie qu'ils se révèlent à lui. Sa capacité d'attention et de sympathie est aiguë, mais l'oreille demeure vigilante : ce sont des artistes qu'il interroge, des écrivains dont il nous découvre le secret et nous transmet le message.

Il faut le relever : c'est par ce trait que M. Raymond a fait, qu'il fait figure de maître. Il fut un temps en effet, où entre l'Université, les travaux d'érudition, l'histoire littéraire et la critique académique d'une part, et d'autre part la littérature vivante, celle des écrivains et des lettrés, il s'était créé un fossé infranchissable. M. Raymond a été l'un des premiers en France, et l'un des plus notables, à combler ce fossé, non seulement par son intérêt ouvert pour les œuvres récentes ou par sa curiosité littéraire, mais par la nature même de son activité critique, pour qui un ouvrage poétique — qu'il appartienne au passé ou au présent — est un être vivant, sensible, toujours riche en promesses non encore accomplies, qui exige le respect, mais un respect fraternel, par où l'on participe en quelque manière à son destin. Conçue dans cet esprit, une critique devient une activité littéraire ; la leçon ou l'essai entrent dans le courant actuel de la littérature ; le

maître est un chercheur, mais aussi un témoin. C'est à ce titre que M. Raymond a donné à son travail un caractère exemplaire, et pour cet exemple inspirateur que nous tenons à lui rendre hommage.

Mais dans cet hommage au maître que vous avez été par vos leçons pour tel ou tel d'entre nous et que vous êtes pour nous tous par des travaux qui ont donné une physionomie nouvelle aux études littéraires, je forme le vœu que vous voyiez aussi, mon cher collègue, le témoignage de l'amitié entre nos deux Facultés de Genève et de Lausanne, cette amitié dont vous avez toujours eu le souci et à laquelle, ici, nous sommes tous attachés. Et c'est pourquoi vos collègues de Lausanne sont particulièrement heureux qu'après tant d'Universités étrangères, l'Université de Lausanne soit la première en Suisse à s'honorer elle-même en votre personne !

*Réponse de M. Marcel Raymond :*

Monsieur le Conseiller d'Etat,  
Monsieur le Recteur,  
Monsieur le Doyen,  
Mesdames et Messieurs,

Mon premier mouvement est de dire ma reconnaissance aux autorités universitaires de Lausanne, et d'abord à mes collègues de la Faculté des Lettres. Il est exact que l'Université de Lausanne est la première en Suisse à me remettre un diplôme de docteur. Je suis d'autant plus sensible à l'honneur qui m'est fait, à sa portée comme signe de bon voisinage, à ce qu'il représente aussi de sympathie amicale. Il s'en est fallu de peu, m'a-t-on assuré à l'époque — on ne m'en voudra pas de rappeler ce souvenir — que je ne fusse des vôtres, Messieurs, dès 1929. J'étais alors très jeune. La chaire de littérature française de votre Université était à repourvoir. Le Doyen Arnold Reymond m'invita à venir faire ici quelques visites « de candidature ». Vos prédécesseurs me préférèrent un homme qui avait des qualités éminentes et, si j'ose dire, une carrure intellectuelle que je n'ai jamais possédée. Au reste, dès notre première rencontre, René Bray, à qui vous avez rendu tout récemment un si juste hommage, devint un ami pour moi, et il l'est demeuré jusqu'à son dernier jour.

Dois-je ajouter, innocemment (l'idée d'une *captatio benevolentiae* serait tout de même tardive), qu'à Lausanne je me suis toujours senti à l'aise ? En premier lieu, peut-être, parce que Lausanne n'est pas Genève. Puis, Lausanne est presque une ville suisse ! Une ville où j'ai des amis, au sein même de la Faculté des Lettres. D'autres, ou les mêmes, au Comité littéraire de la « Guilde du Livre » et au Conseil de la « Fondation Ramuz ». Pendant la guerre, je fus en rapport avec la petite revue *Traits*, où l'on écrivait ce qui ne s'écrivait pas ailleurs. C'est dans ce cercle que je rencontrais plus d'une fois l'auteur du *Veilleur* et d'*Alectone*. J'ai frappé ensuite à la porte de Pierre Thévenaz. Enfin, Lausanne a la chance d'être la tête d'un grand pays, alors que ce qu'on nomme par habitude la campagne genevoise est menacé de n'être bientôt plus qu'une banlieue. J'aime les hautes terres qui, du Jorat, s'étendent vers Saint-Cierges, Thierrens, jusqu'à l'horizon du lac de Neuchâtel, du lac de Morat ; ce sont les terres de mon ami Gustave Roud. J'aime autrement ce Haut-lac, où tant de mes souvenirs, heureux ou douloureux, également chers à mon cœur, trouvent leur port d'attache, leur paysage, ce Haut-lac et ses montagnes, qui sont entrés dans la littérature universelle avec Rousseau, avec Senancour, que je suis en train de lire de près, dont le regard de C.-F. Ramuz s'est longuement nourri — et je me rendrai devant vous cette justice d'avoir, le premier dans une Faculté, il y a plus de quinze ans, consacré à l'œuvre de Ramuz une série de leçons, durant une année entière. A moins qu'un Vaudois, le très regretté Pierre Kohler, que je me garderai d'oublier jamais, ne m'ait devancé, à l'Université de Berne. On a bien voulu faire allusion, tout à l'heure, à la part que j'ai eue dans la composition du commentaire des *Confessions*, de l'Édition des Œuvres complètes de Rousseau. Il faut dire que nous avions obtenu d'abord, Bernard Gagnebin et moi, la collaboration de Pierre Kohler. C'est lui qui devait commenter les *Confessions*. Une mort prématurée l'a arraché à son travail, et nous avons été forcés de prendre le relais.

\* \* \*

M. le Doyen de la Faculté des Lettres a parlé, avec une générosité un peu troublante pour moi, des quelques livres que j'ai eu le temps d'écrire. Il a même prononcé, je crois, le mot de « maîtrise ». Sans doute était-il indispensable que le choix de la Faculté fût justifié. J'avouerai toutefois que, devant les grands écrivains, je me suis toujours senti, plutôt que dans la situation du maître, dans celle de

l'élève. Il m'a semblé que j'avais tout à apprendre, qu'à chaque fois les moyens d'approche de l'œuvre devaient changer, que le chemin (la méthode) devait prendre un autre tour. C'est qu'il y a toujours eu en moi un fond d'incertitude, matière à des questions plus qu'à des réponses. René Bray me dit un jour, avec l'accent et le sourire que vous lui connaissiez : « Ce que vous faites est bien, mais cela ne peut pas s'enseigner. » Un autre de mes collègues, Parisien celui-ci, observant mon attitude lors des congrès d'histoire littéraire auxquels nous participions l'un et l'autre, me plaça une fois, gentiment, au banc des « objecteurs de conscience ». Il est vrai, qu'à tort ou à raison, je me suis toujours moins soucié de fournir des cadres de travail, de transmettre des principes dûment éprouvés, que de donner à mes étudiants une certaine éducation, j'entends la possibilité de se cultiver par eux-mêmes, de se *libérer*, par l'amour des lettres. Il est vrai que je me suis parfois hérissé devant les méthodes de l'histoire littéraire positive, méthodes qui constituent encore, ou peu s'en faut, avec quelques nuances, la doctrine officielle de l'Université. Non certes avec le projet de rejeter les recherches d'érudition, ou de nier la nécessité d'une information solide, précise, étendue (et Dieu sait si l'on a besoin, en cela, de patience et longueur de temps !), mais pour dépasser la pure histoire littéraire.

En quels sens s'accomplirait ce dépassement ? Dans le sens de diverses sciences humaines, la philosophie, la sociologie, la psychologie ou psychanalyse, soit médicale, soit existentielle, l'esthétique, etc. J'ai fait moi-même quelques pas en une ou deux de ces directions, avec le propos, par exemple, de regarder « la littérature comme un des beaux-arts ». J'ai été de ceux qui ont tenté d'éclairer latéralement (imprudemment, diront quelques-uns) la littérature du XVII<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle par l'idée du baroque et par celle du maniérisme. Il m'est même arrivé d'imaginer, à l'horizon — je puis être, au besoin, pédant, tout comme un autre — quelque phénoménologie de l'esprit, saisi dans ses créations, se révélant dans des formes.

Ces dernières années, des représentants de ce qu'on appelle « la nouvelle critique » se sont avancés plus loin, avec intrépidité, tout bardés de connaissances et d'exigences rigoureuses. J'applaudis ; ou bien je me méfie. Symptôme, en moi, de vieillissement, de faiblesse ? Sans doute. Mais il y a autre chose, sur quoi se fonde cette méfiance : l'horreur de l'esprit de système. Je m'inquiète, lorsqu'un auteur ou une œuvre est mis à la question, et cela par un inquisiteur, qui se fait fort de le dominer, de le surplomber, par un lecteur prévenu, dont la conscience est meublée d'arrière-pensées et de présuppositions. On court le risque, alors, que les auteurs et les œuvres n'existent plus

que pour faciliter la démonstration de la vérité du système. On les manipule avec une extraordinaire habileté et subtilité. Mais le commentaire critique tend à se substituer à l'œuvre, à la rendre méconnaissable ou à la reléguer à peu près dans l'oubli. Par l'analyse, elle a été préalablement réduite en miettes. On en considère la matière première comme le biologiste examine au microscope les cellules d'un organe ; mais jamais l'organe entier. Et pourtant, l'œuvre est comparable à un organisme complet, qui vit et respire en toutes ses parties, dont il importera de suivre le mouvement, le sentiment, qui l'a progressivement informée. L'appareil intellectuel dont s'arme le critique ne remplacera pas l'intuition, l'intuition globale ; le savant (et la science) ne s'installeront pas sans dommage à la place de l'homme.

Une œuvre d'art verbale ne peut pas être ramenée à l'état d'objet, ou de simple document, sur « la manière d'être au monde » d'un écrivain. Elle est un être, qu'on doit essayer d'amener à vivre avec soi, en soi, mais conforme à lui-même, selon sa nature propre. C'est dire que l'explication ne saurait être purement analytique, ou exhaustive, encore moins démonstrative. Elle est le fruit d'une expérience, d'une tentative d'assumer l'œuvre, disons plus nettement le poème, en sa réalité singulière, en sa fleur d'humanité, en son mystère. Et cette expérience n'est possible que par une ascèse, un exercice, exercice d'accueil et d'extrême attention. Non que l'idéal soit de fermer les yeux et de céder à une extase vague, où se confondraient le même et l'autre... Par ce chemin, on n'aboutirait qu'au silence, ou à quelque vérité intransmissible. L'intuition globale, qui cherche dans l'œuvre un centre vital, a besoin d'être à chaque moment contrôlée, rectifiée par l'examen le plus lucide du détail, de la particularité linguistique, rythmique, stylistique. Ici, le critique est embarrassé, car son activité confine au paradoxe. Il faut croire pour comprendre, disent les théologiens, mais il faut comprendre pour croire. Le détail ne vaut que par l'ensemble, mais l'ensemble est composé de mille détails qui sont fonction les uns des autres et *se correspondent*. L'œil du critique va et vient du centre à la périphérie, mais aussi de la périphérie au centre. Et ce qu'il a en vue, c'est de saisir l'œuvre en sa réalité la plus haute, la plus intense, la plus évidente ; mais d'une évidence qui pourra être tout autre que cartésienne.

En bref, qu'il s'agisse de poésie ou de prose, sitôt qu'on a affaire à une œuvre d'art, dans l'élaboration de laquelle l'écrivain s'est engagé avec toutes ses puissances, il faudrait s'engager soi-même et se porter de tout son pouvoir à la découverte de ce qui, en cette œuvre, est l'essentiel. Le difficile est que cet essentiel n'est pas toujours situé

au même point, ni précisément définissable. Mais toujours il sera à chercher dans un mouvement ou dans un état intérieur. Je n'oublie pas que des philosophes s'appliquent aujourd'hui à nous persuader que l'homme n'a pas de « vie intérieure ». Ils ont raison, si on entend par vie intérieure une vie qui serait sans attache avec le monde, qui serait hors du monde. Nous savons bien que ce qu'il y a en l'homme de plus intime, il lui arrive de le lire dans la couleur d'un nuage, dans le parfum d'une fleur, dans le regard d'un être aimé. Ainsi en prend-il conscience, une conscience plus ou moins claire, ou voilée, ou figurée. C'est souvent en avançant devant soi qu'on rencontre « le chemin qui va vers l'intérieur ». Mais prendre conscience, a dit Henri Focillon, c'est déjà prendre forme. Et pour un écrivain, la forme, ce sont d'abord des mots, des mots arrangés ensemble. De sorte qu'en définitive, si loin que descende un auteur dans ses réserves profondes ou dans les enfers du songe, c'est par le langage et dans le langage que cet essentiel dont j'ai parlé, de quelque nature qu'il soit, se révèle à nous, lecteurs, liseurs, critiques.

Peut-être ai-je l'air, depuis quelques minutes, de poser à mon tour des principes. Vous avez deviné qu'il ne s'agit ici que d'une petite confession personnelle. Ayant été présenté à vous, il convenait qu'à mon tour, et en manière de remerciement, je vous fisse part de quelques-unes de mes incertitudes et de mes intentions. Ce que j'ai dit ne vaut donc que pour moi, ne saurait s'enseigner, et explique, non pas le peu que j'ai fait, mais seulement ce que j'aurais désiré faire.